

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 33 (1907)
Heft: 1

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En décembre 1906 le trafic des marchandises a été de 3014 tonnes à l'entrée en Suisse et de 1187 tonnes à l'entrée en Italie. Total 4198 tonnes. Il est entré en Suisse 1704 têtes de bétail (moutons); il en est sorti 14. Total 1718 têtes.

Les chiffres du trafic de novembre étaient légèrement supérieurs.

Plan d'aménagement du quartier de la Maladière, à Neuchâtel¹.

Se sont annoncés comme auteurs du projet N° 16 « 15 novembre 1906 », auquel le jury avait décerné une mention honorable, MM. Rordorf, frères, architectes, à Zurich.

Sur la proposition de la Commission des travaux publics, le Conseil communal a décidé l'acquisition des projets « *En avant* » et « *Cheval* », dus, le premier à M. de Bosset, et le second à M. Max de Rham, architectes.

SOCIÉTÉS

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

Procès-verbal de la 2^{me} séance ordinaire, du samedi 15 décembre 1906, au café du Musée.

Présidence: M. E. Paschoud, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Les candidats suivants sont présentés:

M. P. Rychner, ingénieur, par MM. Paschoud et Junod, ingénieurs; M. Pelet, ingénieur, par MM. Junod et Chastellain, ingénieurs.

M. Epitoux, architecte, signale le renchérissement de la construction et propose de nommer une commission dont le mandat serait d'examiner si ce renchérissement est normal et de voir s'il n'y aurait pas lieu de prendre des mesures pour le modérer. La proposition est acceptée par l'assemblée. Le Comité désignera les membres de la commission.

La parole est donnée à M. Mermier, ingénieur des Chemins de fer fédéraux. Le conférencier nous expose d'une manière très claire comment on a ventilé et réfrigéré le tunnel du Simplon pendant sa construction. Il fait ressortir l'importance de cette question et les beaux résultats obtenus, grâce aux installations bien comprises faites soit à Brigue, soit à Iselle, soit dans le tunnel même. On a pu constater, en effet, à ce propos, que les épidémies survenues parmi les ouvriers du tunnel du Gothard et dues à l'air vicié occasionnant l'asphyxie partielle, ne se sont pas reproduites au Simplon.

M. le président remercie chaudement M. Mermier pour sa conférence; il est vivement appuyé par l'assemblée.

M. Paschoud, ingénieur, nous parle ensuite d'une question non moins intéressante, savoir celle de l'éclairage adopté pour l'inspection du tunnel. Il fait circuler des photographies prises à l'intérieur du tunnel et qui laissent voir la puissance des appareils installés dans ce but.

M. Meyer, architecte, rappelle les conditions anormales dans lesquelles l'Etat de Fribourg a ouvert un concours pour

¹ Voir N° du 25 décembre 1906, page 288.

l'élaboration des plans d'une bibliothèque cantonale. Il rappelle aussi les correspondances échangées à ce propos entre le Comité central de la Société suisse des ingénieurs et architectes, la section vaudoise, etc.... Il fait part de la nomination du jury désigné pour ce concours et du refus de M. Laroche, architecte à Bâle, de faire partie de ce jury. Il signale enfin la lettre de félicitations adressée à M. Laroche par la section de Neuchâtel, lettre qui a été publiée dans le *Bulletin technique*, et propose d'envoyer une lettre semblable à M. Laroche.

M. Manuel, ingénieur, n'est pas d'accord avec cette proposition, qui, selon lui, n'est autre chose qu'un blâme adressé à l'autorité fribourgeoise.

MM. Epitoux, architecte, et de Mollins, ingénieur, appuient fermement la proposition de M. Meyer.

Cette proposition est mise aux voix; elle est adoptée par 23 membres et repoussée par 4.

La séance est levée à 10 heures; 45 membres y assistaient.

Le Secrétaire.

Messieurs les membres de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes qui ne reçoivent pas leurs convocations aux assemblées ou dont l'adresse aurait changé, sont priés d'en aviser le Secrétaire de la Société en indiquant leur adresse exacte.

Nous reproduisons ci-dessous la lettre adressée à M. Laroche par le Comité de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, ensuite de la décision qui vient d'être relatée:

Lausanne, le 22 décembre 1906.

Monsieur Laroche, architecte,
membre de la Société suisse des ingénieurs et des architectes,
Bâle.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que la Section vaudoise de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, réunie le 15 décembre courant, a décidé de joindre ses félicitations à celles que vous a adressées la Section de Neuchâtel, pour l'esprit de solidarité dont vous avez fait preuve envers vos collègues dans la question du concours pour la Bibliothèque de Fribourg.

Nous approuvons hautement votre attitude dans cette affaire et vous prions, Monsieur, d'agréer l'assurance de notre parfaite considération.

Le Président,

(Sig.) E. PASCHOUD.

Le Secrétaire,

(Sig.) E. CHASTELLAIN.

Procès-verbal de la 3^e séance ordinaire, du samedi 12 janvier 1907, à 8 1/4 h. du soir, au Palais de Rumine.

Présidence: M. E. Paschoud, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. Les candidats présentés dans la dernière séance sont proclamés membres de la Société.

Les candidats suivants sont présentés: MM. Charles Magnenat, ingénieur, et Paul Hennard, ingénieur, par MM. Robert et Mégroz, ingénieurs.

M. Henri Vautier, ingénieur, par MM. A. Vautier, ingénieur, et G. Rouge, architecte.

M. le président donne ensuite la parole à M. Elskes, ingénieur, qui a bien voulu venir de Berne pour nous faire part des impressions de son voyage aux Etats-Unis, lors du dernier congrès international des chemins de fer.

Sa causerie, accompagnée de nombreux clichés, a vivement intéressé l'assemblée. M. Elskes nous a promené de New-York à St-Louis en nous faisant faire des arrêts dans les villes principales situées sur ce parcours. Il nous a parlé surtout des chemins de fer américains et de leur mode d'exploitation. Il résulte de ce que nous avons entendu, qu'en matière de chemins de fer nous n'avons rien à envier à nos voisins d'outre-mer, tant au point de vue du confort et de la régularité qu'à celui de la sécurité.

Les applaudissements de l'assemblée témoignent à notre collègue de Berne l'intérêt avec lequel l'ont suivi les 50 membres présents.

La séance est levée à 10 h. 40.

Le Secrétaire.

Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes.

Séance du 14 décembre 1906.

Présidence, M. Gremaud, ingénieur cantonal, président.

Liquidation des affaires administratives.

Le Président propose d'organiser comme l'année dernière un arbre de Noël. Adopté. Cette petite fête aura lieu le 28 décembre au local de la Société, hôtel de l'Austruche.

Il est décidé de tenir l'assemblée annuelle statutaire le dimanche 13 janvier prochain.

On nomme un délégué pour assister à la réunion (à Olten, le 18 décembre) de la Commission chargée d'étudier les conditions de concours et d'adjudication des travaux.

Une intéressante communication est faite par M. l'abbé Ræmy sur les voyages entrepris cette année par M. Mario, dans l'Afrique centrale.

Il nous parle de Khartoum, capitale du Soudan, centre politique et commercial vers lequel convergent de nombreuses lignes de chemins de fer. Celles-ci ont été construites, ces dernières années, par les Anglais, pour éviter les longs circuits des voies navigables.

Une voie ferrée de 1000 km. a été construite de Wadi-Halfa à Halfaya, dont 500 km. en plein désert; une seconde, de 1000 kilomètres également, de Mombasa au grand lac Victoria-Nyanza; une troisième de Berber à Port-Soudan près de Souakin; une quatrième enfin de Kadmoh-Dongola-Abut-Hammed-Berber, à Khartoum. Ces deux derniers chemins de fer ont été inaugurés l'hiver dernier (1906) et sont comme les mailles d'un vaste réseau qui couvrira toutes les possessions anglaises de l'Afrique et contribuera au développement économique de la capitale du Soudan.

M. Ræmy parle ensuite des contrées parcourues, le Dongola, Berber, Port-Soudan, Wady, Halfa, Abut, Hammed, Halfaya, etc., et donne sur ces différentes localités d'intéressants renseignements.

Le grand marché soudanais se tient à Ondurman. Des centaines de barques amarrées sur le Nil servent au chargement ou au déchargement des marchandises. Rien de plus pittoresque que la vue de cette immense foire où affluent les produits les

plus disparates de l'Afrique centrale, et quel curieux mélange de négociants de tous pays, où l'Afrique, l'Asie, l'Europe, les nations les plus civilisées et les tribus les plus sauvages (Dinkas, Nyams-Nyams, etc.) sont représentées.

Le conférencier parle encore de la traversée, à dos de chameau, du désert d'Elkawa à El-Obeid, capitale du Kordofan, et du retour à Ondurman par El-Dueim à 125 mille de Khartoum, il nous fait part des nombreuses difficultés que l'explorateur rencontra pendant ce voyage.

M. Gremaud, président, donne connaissance du programme du concours concernant le projet de la Bibliothèque cantonale et universitaire, à Fribourg, et fait circuler le plan de situation (1 : 500) qui a été remis au concurrents.

L'assemblée regrette que les membres du jury n'aient pas été désignés lors du concours, conformément aux principes établis par la Société suisse des ingénieurs et des architectes.

M. le Président fait remarquer que la Société suisse des ingénieurs et des architectes n'a pas l'intention d'imposer des conditions aux administrations, mais qu'en prescrivant certaines conditions pour les concours elle voulait rendre ceux-ci plus conformes aux convenances et surtout donner aux concurrents plus de garanties. Les architectes qui se proposent de concourir veulent savoir par qui ils seront jugés, si c'est par des collègues avec lesquels ils sont en mauvais rapports ou par des collègues incapables d'apprécier leurs travaux.

Il est ensuite donné lecture de la lettre adressée à M. La Roche, architecte, par la Section neuchâteloise, lettre qui a été publiée dans le dernier numéro du *Bulletin technique*.

Bien que notre Société n'ait pas été consultée au sujet du concours en question, elle estime que nos collègues de Neuchâtel semblent s'être un peu emballés dans la circonstance, car cette affaire ne méritait pas de leur part une décision « ex cathedra ». Il aurait suffi d'en faire mention au protocole de la séance et de publier celui-ci. Quoiqu'il en soit cet incident a eu un bon côté : c'est d'avoir fait sortir de leur torpeur nos amis du pied du Jura.

Il est donné lecture du rapport des experts concernant l'adoption du tracé de la partie inférieure de la route des Alpes et du débouché sur la place du Tilleul.

A cette occasion, M. Gremaud, président, fournit quelques renseignements sur le projet définitivement adopté.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Offres d'emploi.

On demande deux jeunes ingénieurs pour la construction d'un chemin de fer à Bocas del Toro, Panama.

Adresser les offres au Secrétaire de l'Ecole d'ingénieurs, Valentin, 2, Lausanne.

AVIS

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction du BULLETIN TECHNIQUE à M. P. MANUEL, ingénieur, 22, rue Beau-Séjour, à Lausanne.